

Histoire Orale de la Production des Connaissances dans les pays du Maghreb

2025-2026

Interview réalisée par Habib Ayeb

Mabrouk JEBAHI

Historien moderniste et ancien chercheur aux Archives Nationales de Tunisie (2008-2024), Mabrouk Jebahi est Consultant Expert international pour la numérisation et la mise en valeur du patrimoine. Gestion des archives et d'information. Conduite des projets de mise en valeur du patrimoine. Animation culturelle.

Habib

Le 3 décembre 2025 à Tunis, pour le programme “Histoire orale de la production des connaissances dans les pays du Maghreb” et aujourd'hui j'ai un énorme plaisir à rencontrer Mabrouk Jebahi, historien, j'oserais même dire anthropologue mais je le laisserai tout à l'heure se présenter avec plus de détails et c'est quelqu'un que j'apprécie beaucoup, que j'aime beaucoup. Mabrouk est aussi du sud-est tunisien, il est un peu de la même tribu que la mienne. Et voilà, c'est un immense plaisir. Merci Mabrouk d'avoir accepté mon invitation.

Mabrouk

Merci à toi Habib pour cette invitation. Comme tu viens de me présenter je suis historien mais je suis un historien qui a travaillé avec des archivistes puisque j'ai intégré les archives nationales de Tunisie depuis 2008. Donc je suis un historien qui travaille avec les archivistes, parce que j'ai beaucoup appris des archivistes d'abord et parce que les archives et l'histoire ce sont des disciplines jumelles et que chacune doit beaucoup à l'autre, chaque discipline dépend énormément de l'autre.

Et peut-être, comme disait Marx à propos de Proudhon. Il disait que les Allemands le prennent pour un économiste et que les Français le prennent pour un philosophe, alors qu'il n'est ni l'un ni l'autre. Moi, les archivistes me prennent pour un historien, les historiens me prennent pour un archiviste, mais ma formation, c'est être historien comme tu viens de signaler. Je suis natif du Sud-Est, cette région un peu oubliée dans l'historiographie tunisienne, parce que ça fait partie du limes pendant l'époque romaine. Elle était le fief de la secte ibadite pendant la période médiévale. Ça correspond un peu à cet espace du sud sur la période moderne, ou bien la période ottomane. Et pendant la colonisation, elle était un territoire administré par l'armée, un territoire militaire. Donc c'est une région un peu oubliée dans l'histoire et c'est ce qui m'a poussé un peu à m'intéresser à l'histoire. Et avec l'histoire, j'ai pu donc à la fois réfléchir et investir, faire en quelque sorte de l'auto-ethnographie, si j'ose dire.

Habib

Donc tu confirmes que tu es un petit peu ethnographe, anthropologue ?

Mabrouk

Oui, parce que j'ai beaucoup d'engouement pour l'ethnographie et l'histoire est une discipline très ancienne comme pratique savante. Elle date de périodes fort anciennes dans notre histoire. Mais c'est une discipline qui s'est beaucoup développée avec le temps. Et il y a donc une sorte de dialogue avec l'ethnographie et l'anthropologie pour peut-être investir des champs qui sont très peu étudiés dans l'historiographie tunisienne.

Habib

Oui, absolument. On va revenir un peu à ton histoire personnelle, ta vie personnelle, et je vais revenir à ces questions-là, mais j'ai une question immédiatement qui me vient en tête. Qu'est-ce qu'une archive, Mabrouk Jebahi ?

Mabrouk

Les archives, d'abord c'est un terme qui vient du grec, c'est tout document produit par une activité humaine, c'est un document unique, produit dans des conditions précises et qui sert une certaine finalité économique, politique, juridique. Donc ça peut servir comme preuve. Mais avec le temps, les archives deviennent un document qui renseigne sur le passé. Les premiers savants qui ont fondé la science de l'archivistique distinguent trois âges de documents.

Il y a l'âge actif, au moment où le document créé par la personne ou l'institution sert à quelque chose et a une utilité immédiate. Puis il y a un deuxième âge, qu'on appelle l'âge intermédiaire, ça peut servir comme ça ne peut pas servir. Et enfin, le document, avec le temps, peut acquérir une valeur patrimoniale et historique. Et là, on est dans le troisième âge du document, c'est le document historique et patrimonial. C'est ça les archives. C'est un terme qui signifie beaucoup de choses à la fois. Et donc, ça devient une institution, ça renvoie aussi à l'institution. Et chaque individu a des archives. Comme toute institution a des archives aussi. Et il s'est avéré, donc, que c'est une chose élémentaire, peut-être que tout le monde ne peut pas se rendre compte de leur importance, mais chacun a ses propres archives, et chaque institution a ses archives, et c'est en quelque sorte un espace un peu commun et à la fois un peu spécifique. C'est un objet de réflexion, et les historiens doivent aux archives comme source pour leurs études, et l'archiviste a besoin d'être historien pour comprendre le passé et les conditions dans lesquelles le document a été produit.

Habib

Parfait. On va maintenant recommencer un peu par le début, le début de ton histoire personnelle, ton itinéraire personnel, ton histoire de vie. C'est aussi de l'histoire en quelque sorte. Les histoires de vie, c'est une forme d'histoire orale. Tu es né dans quelles conditions socialement parlant ? Tu es né où ? Si tu peux nous parler un peu de ce début de toi-même.

Mabrouk

Comme peut-être beaucoup de collègues tunisiens, je suis natif du sud tunisien, comme tu viens de le signaler dès le début, dans l'un des villages de montagne de Demmer, au sud-est tunisien. Je suis né de parents analphabètes et ce sont leurs enfants qui ont pu accéder à l'enseignement, à l'éducation, à l'instruction, dans l'école de la République, à l'école publique des années 70 et des années 80. Donc je suis le produit de cette école tunisienne, l'école publique tunisienne qui a commencé à connaître un vaste programme d'alphabétisation depuis les années 70 dans notre région, et peut-être même un peu avant, mais aussi avec l'arabisation. Et donc, quand on est arrivé au stade de l'enseignement supérieur, j'ai fait mes études secondaires toujours dans mon village du sud. Et à l'université, comme orientation, j'ai opté pour l'histoire. C'était à l'époque les maîtrises. Mes premières expériences de recherche, je les ai entamées au début des années 2000 avec un DEA sur l'histoire moderne de la Tunisie et pour mener cette recherche, j'ai dû consulter les archives de la période ottomane, qui sont des archives constituées par les différentes institutions de l'État tunisien de l'époque ottomane, c'est-à-dire l'État beylical, et qui ont été classées et conservées sous la colonisation par des Tunisiens et par des ethnographes ou bien des érudits colonialistes. Et mon expérience de recherche après s'est enrichie parce que j'ai fait pas mal de déplacements au Maghreb et en Europe.

Habib

On va revenir au développement de la recherche, le chapitre recherche, on va y revenir. Mais avant, est-ce que tu as été chez les kottab, dans les écoles coraniques ? Où est-ce que tu as appris à lire et à écrire ?

Mabrouk

Bon, puisque je suis dans un village qui n'est pas le centre d'une agglomération, le premier contact avec l'enseignement, je l'ai eu à l'école.

Habib

Ah, directement à l'école ?

Mabrouk

À l'école. Mais ma famille voulait que pendant l'été j'apprenne plus chez le kottab, peut-être pour me proposer un autre mode d'instruction. Mon père qui essentiellement était un immigré qui travaillait à l'étranger, voulait peut-être essayer ce qui était l'instruction à son époque, parce qu'à son époque, il n'était pas passé par le kottab. Sa famille n'était pas capable de l'envoyer au kottab. Et pour moi, donc, l'école, ça ne suffisait pas. Il fallait faire l'école et pendant les vacances, se rendre au kottab.

Habib

D'accord. Socialement, la famille c'est une famille aisée, plutôt pauvre, plutôt rurale, plutôt commerçante ? C'est quoi comme famille ? Est-ce que tu peux nous parler un petit peu de tes deux parents ?

Mabrouk

C'est une famille de paysans montagnards. Et dans la région des montagnes, ce sont des familles qui s'adonnent essentiellement à l'oléiculture et à l'élevage comme activité complémentaire. Et comme les deux activités n'arrivaient pas à subvenir aux besoins de la famille, c'est toujours l'immigration. Donc c'est toujours le père de la famille ou bien une personne aînée de la famille qui prend la peine de partir ou bien vers les villes du Nord ou bien même en Europe comme en France par exemple, comme c'était le cas de mon père et beaucoup de mes parents et de mes oncles et de mes voisins pour subvenir aux besoins de la famille. C'était une famille un peu aisée. Mais elle est restée aussi dans la précarité parce qu'on est dans une économie de subsistance dans cette région aride où les gens s'adonnent au travail de la terre et à l'élevage et ça dépend toujours de la pluviométrie. Et donc pour eux, l'économie, c'est une économie de subsistance. Et tous les moyens sont bons pour subvenir aux besoins de la famille. Mais bien sûr il y avait de l'éthique, il y avait une sorte de partage, donc un mode de vie un peu communautaire. Il y a beaucoup de formes de solidarité dont on peut dire maintenant avec la recherche, avec la réflexion, qu'elles sont une forme d'entraide tribale, communautaire. Mais ça a beaucoup influencé mon expérience après puisque j'ai fait l'histoire et j'ai fait en quelque sorte de l'anthropologie historique parce que c'est ce que j'ai pu rencontrer en pratiquant la recherche et la discipline des sciences sociales en général.

Habib

D'accord. À l'école tu étais bon, tu étais un brillant étudiant ou plutôt moyen ?

Mabrouk

Comme on dit, bon an mal an, parfois j'étais bon et brillant, parfois peut-être moyen. De toute façon, ma famille était capable de me prendre en charge jusqu'à ce que j'ai pu finir mes études secondaires et passer à l'université. Et à l'université, nous sommes dans la Tunisie de la fin des années 90, il commence à y avoir le phénomène de chômage de jeunes diplômés. Et ça m'a poussé à mener une carrière de recherche, dans le cadre du troisième cycle à l'époque.

Habib

On va aller vers ça. J'aimerais bien rester un petit peu dans ton récit de vie de la première période, avant le bac, si tu veux. Toi, tu es né en quelle année, Mabrouk?

Mabrouk

Je suis né en 1974 et je suis le fils d'une fratrie composée de cinq sœurs. J'étais donc le premier garçon dans cette famille, tant attendu parce que c'est les garçons qui assurent en quelque sorte la transmission et la continuité du patrimoine et du capital, matérielle et symbolique de la famille.

Habib

C'est les garçons, pas les femmes.

Mabrouk

C'était ça le mode de pensée de l'époque. C'est le garçon qui assure, mais la femme est là pour l'assister. Il y a une sorte de partage. La femme c'est pour le foyer, mais elle travaille aussi. C'est la femme qui assure la production agricole essentielle, l'oléiculture. Sans la femme, on ne peut pas faire. Puisque dans une famille, on est obligé de se livrer à l'immigration pour subvenir aux besoins, c'est la femme qui assure l'éducation de l'enfant, l'entretien du cheptel, l'entretien des olives. Donc la contribution de la femme au cycle économique local est importante.

Habib

Et dans ton éducation, ramasser les olives, s'occuper du cheptel, enfin du petit cheptel, il n'y avait pas de grands cheptels dans la région, c'est rare, mais j'imagine que les parents n'en avaient pas des centaines, c'est un tout petit cheptel. Est-ce que toi tu as été aussi, tu as appris à t'occuper de ce genre de travaux agricoles ?

Mabrouk

Je dois ça à ma mère et mes sœurs, c'est une activité à laquelle je me suis livré depuis mon enfance. Parce qu'il y a une sorte de partage, comme j'ai dit, il y a les pères qui travaillent à l'étranger, c'est donc la mère et les sœurs qui assurent l'entretien des petits cheptels et des olives. Et donc j'ai appris à garder les chèvres dans les montagnes et à participer aux récoltes des olives pendant l'hiver, ou bien aux moissons dans les steppes, parce qu'il y a une sorte de complémentarité entre les montagnes et les plaines dans les steppes. Les montagnes c'est pour les cheptels et les olives, bien sûr et dans la plaine, c'est en quelque sorte l'élevage plus extensif, parce que les petits cheptels sont réunis pendant l'été, pendant la saison de la reproduction, chez les bergers de la région. Et si la pluie est importante pendant l'année, on s'adonne donc à la semence pour recueillir quelques, on dit *hamoul*, des grains, à l'occasion.

Habib

***Hamoul*, le pluriel de *hamel*, qui est une unité de mesure et de stockage. C'est un sac, en fait. Le *hamel*, c'est un grand sac. Et la quantité, ça correspond à une unité de mesure.**

Mabrouk

Exactement, c'est une unité de mesure. Et dans le nord, on trouve le *qfiz* et le *ouiba*.

Habib

Hamel c'est assez local.

Mabrouk

Oui, c'est assez local, bien sûr.

Habib

Donc tu as appris à lire et à écrire à l'école, est-ce que tu as le souvenir, et ce serait à quel âge, que tu as pris un livre dans les mains avec l'intention de le lire ?

Mabrouk

Oui, dans les écoles de campagne, à l'époque, il y avait cette tradition de la bibliothèque ambulante. Et dans la bibliothèque, il y avait toujours des livres, des petites contes. Une camionnette, qui dépendait de la délégation régionale de la culture, la bibliothèque publique du centre urbain, le centre de gouvernorat à Medenine, par exemple.

Habib

À l'époque, c'était Medenine. Enfin, c'est toujours Medenine pour ta région.

Mabrouk

Oui. Et donc, là, je parle de cette camionnette avec des livres qu'on distribue et qu'on vient rechercher deux semaines ou trois semaines plus tard contre d'autres. C'était la seule bibliothèque. Sinon, il y avait la grand-mère qui racontait des histoires le soir. Ce sont des histoires qu'elle apprenait pour quand il n'y avait pas d'activités, d'entretien d'instruments agricoles, ou bien le tri des olives. Donc c'était ça, la lecture, entre la lecture et les petites contes de la grand-mère.

Habib

Et les contes de la grand-mère, ça portait sur quoi ?

Mabrouk

Ce sont des fables, des sortes de fables, comme les sept sœurs qui ont eu un seul garçon et dont le père est parti, ou bien les parents sont partis, en pèlerinage, ou bien en voyage lointain, et ils ne sont pas revenus, ils sont restés seuls et il y a l'ogresse qui voulait s'emparer d'eux. Et c'est toujours la négligence du garçon qui a provoqué un désastre et l'une des filles qui a pu sauver, en quelque sorte, une partie. C'était ça comme histoires. C'est la sœur, c'est la femme, qui est réprimée, mais avec la patience et l'endurance, c'est elle qui sauve, qui apporte la solution, qui porte le salut à la famille et à la tribu.

Habib

Comme partout un peu. Là où il y a un désastre, s'il n'y a pas de femme qui peut sauver, c'est perdu d'avance.

Mabrouk

Oui, c'est ça. Et après, ça devient Djaziya quand on a un peu grandi. C'est Djaziya, cette héroïne, cette figure de ce grand far west des tribus nomades venant de l'Arabie, qui ont envahi l'espace nord-africain. La lecture m'a permis, en quelque sorte, de fixer, mais dans la lecture, il y a un autre élément aussi, c'est l'idéologie nationaliste qui commence, parce que dans certains contes, publiés à l'époque par le STD, cette maison d'édition, la Société Tunisienne de la Diffusion.

C'était des contes dont l'impression n'était pas top, ils étaient imprimés dans une mauvaise qualité, mais ce sont des petites histoires un peu arrangées dans lesquelles on

parle des sagas de quelques périodes ou bien de quelques séquences de la bataille de la libération nationale. Ils parlent de certains héros de la résistance à l'occupation, à la colonisation et donc les figures, Bourguiba, meublent un peu les petits livres pour la lecture.

Habib

Tu te rappelles du premier livre que tu as lu ?

Mabrouk

Oui, parmi les premiers livres, il y avait en plus de ces petites histoires, des fables de La Fontaine un peu arabisées.

Habib

Tu peux rappeler le titre du livre en arabe ?

Mabrouk

El hamamatein wa el sulhafatan, c'est-à-dire “les deux pigeons et la tortue”. La tortue vivait au bord d'un lac, et avec la sécheresse, le lac est devenu sec et les deux oies, ce ne sont pas des pigeons, voulaient partir et elles venaient faire leurs adieux à la tortue, mais la tortue les a suppliées de l'emporter avec elles et comme solution on lui a proposé de saisir une longue canne par la bouche et de ne plus ouvrir la bouche pour ne pas tomber. Elle s'est envolée avec les deux oies, mais un renard a demandé comment une tortue pouvait, elle a ouvert la bouche pour lui expliquer et c'est comme ça qu'elle est tombée. Ça c'était l'une des fables de La Fontaine. Mais le petit livre, c'est “Jaajat al-Raha”, je ne sais pas comment je peux le traduire (le son de la meule).

Habib

Jaaja, ça ne se traduit pas. Jaajat al-raha.

Mabrouk

Oui, ça raconte une sorte de voyage de quatre ou cinq frères. Mais l'auteur a essayé d'y mettre des figures de la lutte nationaliste pour l'indépendance, Bourguiba, Ben Youssef, Hached, etc. L'un a été victime de la répression coloniale, c'est Hached, et à mi-chemin il y a eu un malentendu. Il y a l'un qui était sage, Bourguiba, et l'autre qui était moins sage, Salah Ben Youssef. Ils se sont disputés et finalement c'est le sage qui l'a remporté. Et avec la recherche et la lecture après, ça ressemble un peu à l'histoire de la fondation de Rome, entre Romulus et Romulus.

Habib

Bourguiba utilisait cette image aussi.

Mabrouk

Oui, Bourguiba utilisait cette image, mais les intellectuels qui dirigeaient, ou bien les cadres, qui étaient chargés de diriger le projet de l'instruction publique à l'époque, étaient habiles pour, en quelque sorte, essayer d'entretenir cette image et ce discours.

Habib

Est-ce que c'est comme ça que l'histoire moderne de la Tunisie a été écrite ?

Mabrouk

Oui, c'est peut-être injuste à l'égard de certains collègues, de certains professeurs. Mais avec le temps, avec la recherche, ils étaient sous pression, oui. Si on fait le bilan, il y a beaucoup de travail collectif ou individuel qui a proposé un bilan de l'historiographie tunisienne, de l'historiographie savante, faite par des historiens professionnels tunisiens après l'indépendance. Il y avait une demande de la part du pouvoir d'écrire l'histoire de la période coloniale. Et cette écriture de l'histoire de la période coloniale est un besoin de répondre à un autre récit, le récit des colonialistes. Parce que la colonisation elle aussi a essayé, ou bien elle a forgé un récit de l'histoire pour légitimer la présence coloniale de la France. La France est héritière à la fois de l'Empire romain et de l'Église catholique. La France était ici pour retrouver à la fois l'héritage chrétien et l'héritage romain. Et donc l'État de l'indépendance était dans le besoin de répondre à ce récit historique. Pour cette raison beaucoup de recherches se sont consacrées à la période coloniale, l'installation du protectorat, le développement, les premières formes de conscience nationaliste, les premières actions anticoloniales en Tunisie, son développement jusqu'à l'indépendance. Et en même temps, il y avait une demande de forger un peu l'histoire précoloniale. Est-ce que la Tunisie a été colonisée parce qu'elle était colonisable ou bien est-ce que la colonisation est une injustice historique ?

Dans les deux disciplines, parce qu'à l'université tu dois faire ou bien l'histoire de l'époque médiévale et ancienne, ou bien l'histoire de l'époque moderne et contemporaine et je me suis spécialisé dans cette deuxième discipline, c'est-à-dire l'histoire moderne et contemporaine. Et donc, pour répondre à ta question, certes, il y avait une pression de la part du pouvoir. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas que des historiens qui ont créé l'histoire de la Tunisie, l'histoire contemporaine de la Tunisie. Les premiers qui ont tenté cette histoire, ce sont des arabisants. Et c'est un groupe d'arabisants autour de Mohamed El Sayah qui était le premier directeur du parti et qui était agrégé d'Arabe de l'École nationale supérieure qui ont fait les premiers essais d'écrire l'histoire de la période coloniale de la Tunisie, comme Mohamed El Marzouki, comme Jilani Ben Haj Yahia et tant d'autres.

Et puis il y avait donc des historiens professionnels essentiellement formés dans les universités françaises et qui, en France, ont pu accéder aux archives de la période coloniale et en même temps, en Tunisie, les archives existent depuis le XIXe siècle comme institution et comme collection. Les historiens commencent à consulter les archives depuis les périodes coloniales et les premiers historiens de la période coloniale aussi ont pu faire usage des archives de l'époque précoloniale pour écrire l'histoire générale de la Tunisie. Et les premiers historiens professionnels de la Tunisie indépendante ont investi les mêmes matériaux pour réécrire l'histoire de la Tunisie contemporaine.

Habib

D'accord. On va quand même revenir à ton itinéraire, entre personnel et professionnel. Tu arrives au bac en quelle année, Mabrouk Jebahi ?

Mabrouk

J'ai été titulaire du bac en 1995.

Habib

En quelle discipline ? Lettres ?

Mabrouk

Oui, un bac Lettres, ce qui m'a permis de postuler ou bien de m'orienter vers l'histoire.

Habib

Pourquoi ? Ça m'intéresse de savoir pourquoi quelqu'un qui est né dans une famille moyenne, pas pauvre grâce à l'immigration, mais elle aurait pu être plutôt pauvre, des origines plutôt modestes, dans un village du sud-est tunisien, décide d'un seul coup de faire de l'histoire. Est-ce que ça te paraît quelque chose d'évident ou il y avait une raison particulière ?

Mabrouk

Bon, il y avait peut-être plusieurs raisons à la fois qui l'expliquent parce qu'à l'époque qu'est-ce qu'il y avait à l'université qui n'était pas encore atteint par le chômage ? C'était en quelque sorte l'histoire, mais quand je m'y suis inscrit le chômage commençait déjà à toucher la filière. Il y avait aussi une curiosité personnelle parce que j'ai grandi dans un cadre familial où on raconte l'histoire chaque jour. C'est une famille qui a pratiqué le semi nomadisme. Elle a été obligée de quitter le village, la maison troglodyte au fond de la montagne de Demmer, pour s'aventurer un peu dans la plaine jusqu'aux oasis de Gabes, jusqu'à Zarzis ou Djerba, ou bien jusqu'à la région désertique du Dahar. Et avec le temps, il y avait beaucoup d'histoires qui circulaient dans la famille, il y a des séquences qui, en quelque sorte, étaient des séquences majeures, comme la Deuxième Guerre mondiale.

Mon père me racontait tout le temps comment son père est décédé au premier mois du déclenchement des hostilités ici en Tunisie, en novembre 1942. Son père est décédé de maladie, donc il n'est pas victime de la guerre. Mais il y avait beaucoup de problèmes, des problèmes de pénurie, et puis des problèmes de mines laissées par les différents belligérants. Il y a des tas d'histoires. Comment, une fois, par nécessité, par obligation, ils étaient obligés de s'aventurer dans les tranchées, bombardées ou bien abandonnées par les soldats, pour trouver quelque chose, des restes, des vêtements, des matériaux en métal qui devaient servir. Et donc, quand ma grand-mère ou bien l'une de mes sœurs fait usage d'un instrument en acier pour travailler un peu l'orge et pour le trier, avec le temps, je me suis rendu compte que c'était l'enveloppe d'un obus. On fait usage de grandes boîtes en bois qui sont des restes de la guerre. Il y a une voisine qui a utilisé comme *qanoun* le casque d'un soldat nazi, c'était ça.

Habib

Parce qu'il faut rappeler qu'à l'époque c'était l'armée allemande.

Mabrouk

Oui, allemande, italienne et aussi britannique, anglaise. Il nous parlait des allemands, des italiens, des anglais. Il y a une femme qui m'a raconté comment elle s'est disputée avec un soldat italien qui avait volé une poule. Il y a une vieille femme âgée, je me rappelle d'elle, qui fumait des cigarettes et après, elle racontait peut-être qu'à l'époque, pendant la guerre, elle avait eu des affaires avec des soldats allemands ou d'autres. C'est un groupe social qui n'est pas à l'abri de l'histoire. Il réagit et inter-réagit avec l'histoire, mais ils racontent l'histoire à leur façon. Et donc c'était ça ma curiosité, j'écoutais tous les récits des parents, de ma grand-mère, de mon père et des autres. Et ce que je lisais dans les manuels scolaires, parce que les manuels scolaires c'était une saga nationaliste pilotée par le combattant suprême Bourguiba, donc les différentes séquences de l'histoire et toute l'histoire de la Tunisie, depuis la période romaine jusqu'à la colonisation, c'est une sorte de colonisation, une colonisation après une autre, et les Tunisiens arrivent toujours à s'émanciper et atteindre ou bien accéder à leur liberté. C'était ça les grandes leçons de l'histoire, dans les manuels scolaires.

Habib

Pardon, Mabrouk, je vais poser une question très personnelle, et si ça te dérange, tout simplement, tu ne réponds pas. Je crois savoir, ou je peux me tromper, que tu as eu des problèmes de vision à partir de l'année du bac. Est-ce que c'est un moment qui a déterminé en quelque sorte un itinéraire ?

Mabrouk

Le problème de vue, c'était les premières années de l'université. J'ai fait comme discipline histoire, mais en histoire, il y avait quelques modules de géographie. On devait apprendre comment utiliser les cartes topographiques, les papiers millimétriques et c'est à ce moment que j'ai découvert que j'avais des problèmes visuels énormes. Et après, ma vue s'est détériorée, peut-être aussi avec le rythme de travail. Et avec la recherche, je me souviens que je me suis aventuré à consacrer mes premières recherches à la période pré-coloniale, c'est-à-dire la période ottomane, avec des manuscrits écrits en calligraphie maghrébine, mais en utilisant des loupes. Mais petit à petit, donc, j'ai appris à me débarrasser, ou bien à compter, ou bien à investir d'autres instruments comme la synthèse vocale, comme les lettres agrandies.

Habib

Et donc ça n'a pas été un grand obstacle, ça ne t'a pas empêché de réaliser.

Mabrouk

Ce n'était pas un obstacle, mais c'était bien que j'aie fait l'histoire. Peut-être que si j'avais fait d'autres choses, je ne sais pas, peut-être les langues, ça aurait été beaucoup mieux pour moi. Donc ce n'était pas un obstacle mais avec les autres ça commence à devenir une contrainte ou bien un obstacle, une limite. Il y a des limites, j'aime bien utiliser le terme limite, mais pas d'obstacle.

Habib

D'accord, mais on a tous nos limites ! Personne n'a échappé à ce genre de limites, chacun ses problèmes. On ne va pas s'attarder là-dessus, et donc tu décides de faire histoire. Et tu te déplaces, évidemment. Le lycée, c'était à Medenine ?

Mabrouk

Le lycée, c'était à Medenine parce que c'était la famille, le sort de chaque famille. Donc, c'est très interdépendant, notre vécu quotidien et notre expérience, d'abord d'instruction, puis de recherche. Pour les familles qui commençaient à avoir beaucoup d'enfants au lycée, il n'y avait pas d'internat, ou bien l'internat n'offrait pas de services. Donc ma famille a décidé de s'installer en ville et j'ai pu continuer ma formation secondaire. Et il n'y a pas d'universités dans le sud. Lorsque le ministère de l'Enseignement supérieur a commencé à installer quelques instituts, quelques établissements d'enseignement supérieur dans la région, ils n'offraient pas des disciplines classiques très recherchées. Il n'y a pas de faculté de médecine ou de droit, ou de sciences humaines, ou de sciences technologiques. Ce sont des petits instituts qui offrent des formations courtes de deux ou trois ans. Et donc, comme beaucoup d'enfants de cette région, j'ai dû me déplacer au nord et je me suis inscrit à l'Université de Tunis, ça aurait pu être l'Université de la Manouba ou bien de Sousse ou de Sfax, mais de toute façon, je devais partir, quitter le village et m'installer dans une grande ville. Et donc j'ai commencé à découvrir ce que c'était vivre dans une grande ville, ce n'est pas la même relation, bien qu'il y ait beaucoup de membres de ma famille qui sont installés comme épiciers, comme petits commerçants, comme petits artisans, comme des tas d'autres types de travail et de métiers. Au bout de deux, trois mois, je devais revenir au village, dans la famille, peut-être même tenter quelques emplois pour gagner quelque argent de poche pendant les vacances et parce qu'il n'y avait pas d'appui donc de système de bourses, un système équitable d'appui à la recherche ou bien même à la formation.

Habib

Aux études tout simplement.

Mabrouk

Aux études oui, en général oui. Donc, c'était ça.

Habib

Et comment tu as vécu ? Tu as loué quelque chose ? Tu étais dans un internat à Tunis ? Tu étais dans la famille ?

Mabrouk

Oui, à Tunis, à l'époque on faisait les maîtrises. Ce n'est pas comme les licences aujourd'hui. Pour faire les maîtrises, il fallait passer au moins 4 ans, si on ne redoublait pas. Au bout de 4 ans, on pouvait avoir 2 ans de prise en charge au foyer universitaire. Ce n'était pas un cadre très confortable, mais pour la famille, avec les moyens limités de la famille, ça nous permettait encore de passer au moins deux ans. Et après, on devait chercher, louer, faire des colocations, s'organiser entre groupes. Et ça c'était une sorte de

découverte. C'est comme ça qu'on découvrait des étudiants d'autres régions. C'est comme ça qu'on découvrait des formes d'activités, d'actions, entre le scientifique et le politique, en même temps. Au lycée, à la fin de la période de Bourguiba, au début de l'ère Ben Ali, il n'y avait pas de syndicats étudiants très présents au lycée. C'était interdit, c'était réprimé, et même les familles avaient peur pour leurs enfants, ils interdisaient à leurs enfants de pratiquer des activités. Et on commençait à découvrir ce que c'est l'idéologie ou bien ce que c'est être dans un courant idéologique islamiste ou de gauche ou d'autre, à l'université, donc. À l'université, c'était en quelque sorte permis parce qu'à la fois on était loin du contrôle familial, mais l'université c'était aussi un cadre, malgré le contrôle policier, parce qu'à l'époque, il y avait des postes de police à l'intérieur de l'université. Mais le travail syndical étudiant n'était pas interdit à l'université. Il y avait une sorte d'activité ou bien d'action syndicale étudiante et j'étais à l'université qui est le doyen de tous les établissements universitaires tunisiens, la faculté de 9 avril, donc la place centrale qu'on appelait la place rouge. C'était un fief de la gauche et tous les leaders de la gauche tunisienne sont passés par 9 avril. Il y avait cette tradition de gauche. Tantôt on était content d'eux, tantôt on n'était pas très content d'eux. Donc, le pouvoir, à la fin de l'université, fermait les yeux, mais on savait qu'il y a des gens qui étaient actifs.

Habib

Est-ce que toi, tu étais actif ?

Mabrouk

Moi, j'ai tenté une expérience mais je n'étais pas actif, à part le vote. Je ne m'étais pas présenté parce que, d'abord, ceux qui étaient dans le leadership syndical étudiant n'étaient pas les plus brillants parmi nous. Je parle du groupe auquel j'appartenais. Il y a même certains éléments qui redoublaient ou restaient pour garder le statut d'étudiant et continuer à faire le politique. C'est ce qu'on raconte.

Habib

C'est une stratégie de survie !

Mabrouk

C'est une stratégie, oui. Mais de toute façon, l'image qui circulait à l'époque, c'est que ce n'était plus comme auparavant. Auparavant il y avait de vrais leaders, il y avait des éléments plus actifs, plus habiles, plus intelligents. Et là on commençait à voir des leaders dans l'opposition, qui se revendiquaient de l'opposition, et quelques années plus tard, on les retrouvait au gouvernement, ou bien ils devenaient proches du pouvoir, tout simplement. Et donc, il y avait une sorte, je ne dis pas de méfiance, mais peu d'engouement.

Habib

Mais toi, ça ne t'a pas intéressé ?

Mabrouk

Non, personnellement, je n'étais pas intéressé par être actif ou bien de me proposer à la tête d'un groupe politique ou bien d'une formation syndicale, non. Mais j'ai voté, j'ai

essayé de voir, mais je trouvais que la tradition du dialogue était absente. Il y avait toujours un leader et tu devais le suivre. Et ce n'était pas le cas pour moi. En plus, à l'époque, c'était les périodes de chômage, donc il y avait cette image, si tu t'aventurais dans la politique, tu risquais de ne plus accéder à la fonction après. Il y avait ce souci aussi, cette angoisse, je ne le cache pas. Mais on commençait à découvrir, parce que l'histoire, c'est une science politique par excellence, donc on comparait. Il y avait un prof, Abdesslam Ben Hamida, qui a fait sa thèse sur le syndicalisme, il était proche du leader syndicaliste Habib Achour. Il y avait Hassine Raouf Hamza, qui était l'un des leaders des étudiants communistes dans les années 60-70. On commençait donc à voir l'expérience de février 72. Il n'y avait pas de mai 68, mais il y avait peut-être un février 72 dans l'histoire estudiantine tunisienne. Mais je n'étais pas...

Habib

Tu n'étais pas un activiste. Mais il y avait une forme d'engagement politique, philosophiquement, dans le sens où tu te positionnais plutôt à gauche à l'époque, ou non, pas spécialement ?

Mabrouk

Non, j'étais acquis aux idées de gauche, parce que j'ai oublié de te dire que pendant la période du lycée, il y a eu une montée de la mouvance islamiste, surtout dans le sud, dans les grands lycées du sud, et les islamistes arrivaient à embrigader quelques élèves. Je me rappelle qu'à l'internat, parce que j'ai fait l'internat au début de ma formation secondaire, c'était pile poil après le changement, le coup d'état de Ben Ali du 7 novembre 87, et donc il y avait des années de *honey moon* entre le pouvoir et les islamistes, et les islamistes commençaient à faire circuler des revues. C'était des revues arabophones imprimées tantôt à Doha, tantôt dans d'autres capitales du pays du Golfe. Et c'était des revues avec des couvertures en couleur, des impressions très chic dans lesquelles les pamphlets de l'islam politique circulaient. Donc jusqu'en 90, et en 1990, j'ai été en quelque sorte victime d'un incident parce qu'un ami qui était islamiste m'avait passé un livre. Et par imprudence, j'ai traîné avec ce livre dans un taxi collectif, le transport intercommunal ou bien transport rural. Sauf que dans ce taxi collectif, il y avait un flic, un espion, donc un flic qui m'a arrêté tout de suite. Et ça a provoqué une altercation, d'où tu as eu ce livre, etc, il a fallu l'intervention d'un cousin qui était membre des cellules destouriennes, avec des petits cadeaux pour les policiers pour qu'il n'y ait pas de suivi de cette affaire.

Habib

C'était quoi ce livre, tu te rappelles ?

Mabrouk

C'était le livre d'un islamiste syrien qui parlait de son expérience, c'était un ami qui essayait de me convaincre, ou bien de me détourner un peu de mes convictions panarabistes. Quand j'étais berger à la montagne, pour passer le temps, pour ne pas me noyer, j'avais une petite radio qui m'avait été offerte par mon père et la radio captait très mal les chaînes tunisiennes, mais elle captait très bien une chaîne libyenne qui véhiculait toute la propagande kadhafiste. C'était une propagande panarabiste. C'est comme ça que j'ai adhéré un peu cette idéologie panarabiste. Et donc cet ami a essayé de m'en détourner

un peu. Il m'a donné des livres d'une victime de la répression nassérienne contre les frères musulmans et un livre écrit par un islamiste syrien qui a été torturé et persécuté par le régime baasiste de Damas. C'était un jeu un peu dangereux, puisque ça m'a coûté cette arrestation, qui n'a pas duré longtemps, heureusement.

Et donc, depuis lors, je suis devenu un peu prudent. Mais surtout avec le bac, avec mes lectures, j'ai commencé à prendre goût, à lire la philosophie, la littérature, et même la littérature internationale traduite en arabe, comme Garcia Marquez, comme Zola. Et donc petit à petit, j'ai commencé à découvrir les idées de la gauche. Avec mes disciplines dans l'histoire, j'ai commencé à découvrir ce que c'est l'Italie fasciste, ce que c'est l'Allemagne nazie, ce que c'est la Tunisie, sous la colonisation ou bien sur la domination ottomane avant la colonisation. C'est ça, en gros.

Habib

C'est super intéressant comme moment de prise de conscience. Une prise de conscience et une prise de position. On se dit, voilà, c'est cette ligne là, ça ne sera pas autre chose.

Mabrouk

Oui, exactement. Et mesurer et savoir peser la situation jusqu'où on peut aller dans l'engagement politique.

Habib

Bien sûr. Tu arrives à la maîtrise en 99. Et le mémoire de maîtrise, tu l'as fait sur quoi ?

Mabrouk

À l'époque, il n'y avait pas de mémoire de maîtrise. Parce qu'en Tunisie on a cessé d'imposer ou bien de rendre le mémoire de maîtrise conditionnel à l'obtention du diplôme depuis le milieu des années 90. À la fin des années 90, il y avait juste une épreuve orale que tu devais passer et tu t'inscrivais directement en troisième cycle, première année de DEA. Tu fais une cinquième année de maîtrise, si j'ose dire puis tu fais le choix de faire un sujet de recherche.

À l'époque, dans ma formation, j'ai appris que l'histoire du XIXe siècle en Tunisie, était en quelque sorte le résultat d'une crise d'endettement qui s'est aggravée avec le temps. Et donc, en 1814, il y a eu beaucoup de bombardements menés par les supers puissances de l'époque, la Grande Bretagne et la France, pour mettre un terme à la course navale. C'était une activité qui générait des revenus pour les élites au pouvoir en Tunisie, comme à Alger, comme à Tripoli. Et donc, il y a eu des revenus qui manquaient. Et c'était quoi ? C'était l'endettement. Et de l'endettement, on est passés à la colonisation. C'était ça le schéma. J'ai voulu proposer un sujet sur l'histoire de l'endettement, l'histoire des finances, les déficits financiers en Tunisie au XIXe siècle. C'était ça mon premier essai.

Mais le professeur qui s'est chargé de diriger cette première recherche a voulu que je consulte les archives, et dans les archives, il y avait beaucoup de documents. Ce sont les comptes quotidiens ou mensuels du palais beylical. Il y avait des correspondances entre le pouvoir central latiniste et ses représentants en province. C'était aussi des correspondances avec les puissances européennes. Donc la documentation était en or, et il

m'a suggéré l'idée de consacrer une étude sur l'un des ministres, ou l'un des grands vizirs du XIXe siècle, qui s'était placé à la tête du gouvernement tunisien, ou bien à la tête du gouvernement beylical en 1829, pour régler la première crise d'endettement dans l'histoire de la Tunisie, qui est la crise de dette de l'huile du Sahel. C'était un ministre mamelouk, Chakir Saheb Ettabaa, et c'est comme ça, donc, que d'un essai d'histoire économique, j'ai fait une biographie historique d'un ministre mamelouk qui avait pris le pouvoir en 1829 pour régler cette histoire d'endettement. Lorsque le pouvoir beylical impose à la population de vendre en avance la récolte, et comme il y avait des années de mauvaise récolte, les clients qui sont des grands négociants de Marseille revendiquent la marchandise, c'est-à-dire l'huile. Il n'y avait pas d'huile. Et la dette s'installe. C'est une dette énorme. Ce ministre a donc réussi à régler cette crise financière. Mais au prix de quoi ? Au prix d'une imposition, d'une nouvelle politique fiscale très imposante, très injuste contre certaines provinces, surtout le Sahel et au prix de réformes. Mais dans l'élite du pouvoir à l'époque, les réformes, ça engage une sorte de concession, des privilèges qui vont cesser d'exister. Et donc cette première tentative de réforme a coûté la disgrâce et la mise à mort de ce ministre, Chakir Saheb Ettabaa qui a été exécuté en 1837. C'est à la même époque que la Sublime Porte, c'est-à-dire l'Empire ottoman, a pu récupérer Tripoli directement, elle a rétabli son pouvoir direct sur Tripoli, et que les Français ont réussi à prendre Alger. Et donc c'est la colonisation militaire d'une partie de Maghreb qui est Alger. Et c'était ça donc ma première expérience de recherche.

Habib

Ça c'est le DEA ?

Mabrouk

C'est le DEA. Et dans ce DEA, parmi les lectures, l'un des ouvrages, soit disant l'un des manuels de base pour tout spécialiste du 19e siècle, était la thèse du professeur Khalifa Chater, "Dépendance et mutation dans la Tunisie précoloniale". Khalifa Chater essaie dans sa thèse de revenir sur les modes de vie de ce monde de tribus, ce monde rural, ce monde de montagnards, qui sont les contributeurs essentiels pour les caisses de l'État tunisien. Dans sa thèse, Khalifa Chater a repris un passage d'un rapport fait par un militaire français en 1886. C'était le premier gouverneur militaire du sud Tunisien, le capitaine Rebillet. Et le capitaine Rebillet fait la description du mode de vie de ces montagnards et de ces nomades, ou bien des semi nomades du sud Tunisien, comment ils sont obligés de quitter leur montagne au début de l'automne et passer tout l'hiver et le printemps, et au début de l'été ils reviennent en montagne. C'était ça le cycle annuel ou bien le cycle ordinaire de leur existence. Mais ce qui m'a frappé, c'est que ce qu'a raconté cet officier n'était pas étrange, parce que ce que l'officier a écrit et que le professeur Khalifa Chater a reproduit après dans sa thèse, je l'ai entendu de mes propres oreilles, de la bouche de mon père, de mon grand-père, de ma grand-mère. C'est les mêmes descriptions, c'est les mêmes choses qu'ils décrivent. C'est presque les mêmes récits. Donc c'est un récit qui circule, c'est pour cette raison que parmi les premiers textes que j'ai publiés comme recherche après, c'est "des récits manuscrits, éléments pour une auto-ethnographie historienne", et c'était pour publier ce texte d'un rapport que j'ai publié avec un collègue de l'école des hautes études, le professeur François Pouillon.

Habib

François Pouillon, avec qui tu as travaillé pendant assez longtemps après ? Vous avez collaboré ?

Mabrouk

Oui, on a collaboré parce qu'on s'est croisés lors d'une école doctorale organisée dans le sud Tunisien sur le patrimoine berbère. L'organisateur de cette rencontre doctorale était le professeur Abdelhamid Larguèche qui est au laboratoire du patrimoine de l'Université de la Manouba. Ils ont mobilisé des chercheurs tunisiens et d'autres venant des universités françaises, marocaines et même peut-être si je me souviens un portugais. Et toi aussi tu étais présent.

Habib

Oui. Je ne sais plus à quel titre.

Mabrouk

Tu y étais parce que c'était à l'Institut des Régions Arides de Medenine, qui a hébergé une partie des activités. C'était une rencontre doctorale et une rencontre de recherche entre des chercheurs confirmés. C'était une expérience pour créer des liens, pour mettre en contact des chercheurs confirmés des universités tunisiennes et hors Tunisie, avec des jeunes chercheurs tunisiens ou des chercheurs débutants, comme on disait à l'époque. Et c'est comme ça que j'ai fait ta connaissance, j'ai fait la connaissance de François Pouillon, j'ai fait la connaissance d'autres professeurs et de collègues du Maroc aussi.

Et pendant ces rencontres, j'ai discuté un peu avec Pouillon. Et quand j'ai évoqué le texte de Rebillet, il m'a demandé, je me souviens bien, si j'avais pu consulter ce texte, parce qu'il croyait qu'il n'existait pas. Il s'est avéré que c'est un texte qui a été produit en 100 exemplaires en 1886 par, comme je l'ai dit, ce premier gouverneur militaire du Sud tunisien, le capitaine Rebillet, installé dans les postes de Métameur, à Medenine, en 100 exemplaires, mais ils ont tous disparu. Et le seul exemplaire qui est resté, on le doit au directeur, ou bien à ce cadre de l'administration coloniale qui était à la tête de la direction de l'agriculture, Paul Bourde. Il était le premier directeur de l'agriculture et c'est à lui qu'on doit la création de la forêt d'oliviers à Sfax. Mais ça c'est une autre histoire. Et donc, Paul Bourde avait un exemplaire de ce rapport de Rebillet, parce qu'il était venu en Tunisie entre 1889 et 1895. Ensuite il a été nommé résident général à Madagascar et c'est comme ça qu'il a donné toute sa bibliothèque à la bibliothèque coloniale, qui était le noyau de l'actuelle Bibliothèque Nationale. Et c'est comme ça, donc, que le seul exemplaire du rapport de Rebillet a pu exister. Donc Pouillon s'y était intéressé et c'était le début d'une autre aventure, d'une autre recherche, dans ma carrière chercheur, puisqu'on a pu établir le texte. Il a été présenté et publié en 2017.

Habib

Voilà, c'est pour ça que je voulais que tu mentionnes cette publication importante. Parce que François Pouillon était anthropologue et il a surtout travaillé sur les tribus, notre grande tribu, les Ouerghemma, non ?

Mabrouk

Notre village, c'est-à-dire Beni Khadeche, était son premier terrain d'enquête. Il est passé en Tunisie en 72. Comme coopérant, il enseignait la philo au nord et pendant l'été il menait une thèse en anthropologie sur les tribus du sud tunisien, et c'est à Beni Khedache qu'il voulait mener son terrain d'enquête. Donc c'était ça notre intérêt commun. Et le texte, on a pu le publier en 2017, c'est le rapport de Rebillet sur le sud tunisien.

Habib

D'accord. L'archive, je vais revenir à une question. Bien sûr, on sait, c'est une question un peu évidente, on sait qui constitue l'archive. Mais est-ce que toutes les archives sont forcément politiques ? Est-ce que ça peut exister une archive, je ne sais pas ce que ça veut dire une archive objective, mais quelque chose qui ne soit pas politique ?

Mabrouk

Oui. Donc les archives, ça reflète toujours la réalité de la personne ou bien de l'institution qui les a créées. Si c'est l'archive de l'État, c'est-à-dire de l'administration publique, du pouvoir, ça doit être une archive politique. Si c'est l'archive d'une personne qui a mené une carrière, une carrière politique ou bien des actions politiques, ça doit être politique. Mais chaque personne a ses archives. Par exemple, si maintenant je fouille dans ton sac, qu'est-ce qu'on va trouver ? On va trouver des documents qui sont importants à garder, et d'autres paperasses, des choses qui sont à jeter. C'est ça, les archives.

Les archives sur lesquelles j'ai travaillé, ce sont des archives qui existent depuis la fin de la période médiévale mais qui ont été organisées, ou bien les premières organisations rationnelles, à la date de la réforme de Khayreddine, en 1874. C'est le ministre Khayreddine qui a décidé, en décembre 74, d'organiser ou bien de défendre ce qu'on appelle la réserve des correspondances officielles de l'État et du Sérail. Il a fait les premières tentatives d'organiser les archives et de les classer selon les besoins de l'État tunisien à l'époque. La deuxième organisation, on la doit au pouvoir colonial installé en Tunisie, parce que les Français, après la conquête de la Tunisie, ne voulaient pas reproduire l'exemple algérien. Ils ont inventé ce qu'on appelle la fatwa du protectorat. Le protectorat, c'est quoi ? Il doit garder le cadre institutionnel local, c'est-à-dire l'État beylical et leurs administrations, leurs services, et installer en même temps une autre tête de pouvoir qui est le résident général, qui est le gouverneur, le vrai gouverneur et le vrai maître du pouvoir et du pays. Mais pour gouverner, pour s'assurer du bon contrôle, ils ont décidé de réorganiser les archives. Parce que les archives ont été organisées par Khayreddine, comme je disais, en 1874, il a décidé d'organiser les archives de l'État, mais il a décidé aussi même d'organiser les archives de la société. En décembre 1874, il a fondé ce qu'on appelle les archives de l'État beylical et un mois plus tard, en janvier 1875, il a introduit des réformes dans le code des notaires. Et depuis ce code les notaires sont obligés de reproduire tous les actes qu'ils rédigent, ce sont des transactions entre les particuliers, dans des registres qu'ils déposent obligatoirement au tribunal. Et donc l'État tunisien, depuis 1874, a décidé de bien organiser ses archives et de contrôler les archives de la société, et même de les détenir.

Les archives, c'est une institution politique par excellence, parce que c'est par les archives que le pouvoir colonial a pu connaître les réalités du régime beylical qui a existé avant 1881 pour mieux les contrôler après. C'est à travers les archives aussi, surtout les archives

de la recette fiscale, qu'il pouvait connaître les structures tribales à l'intérieur. Les archives sont très utiles pour gouverner. C'est un instrument de gouvernement. Les archives sont par définition un instrument politique très redoutable.

Habib

Et donc à partir du moment où c'est un outil de pouvoir, de gouvernement, forcément il y a de la sélection qui se fait dans les archives, non ?

Mabrouk

Oui, ça se voit dans les premières tentatives qui datent de l'époque de Khayreddine. Si on consulte le premier catalogue établi à l'époque de Khayreddine, on voit que ce qui les intéressait, c'était tous les engagements qu'ils avaient avec les puissances européennes, puisque la Tunisie passait un moment difficile d'endettement, et des engagements avec les différentes puissances européennes. Et aussi la recette fiscale, les correspondances avec les représentants du pouvoir central dans les régions, c'était ça qui comptait. Et surtout les institutions, c'est-à-dire les archives de notaires ou bien les archives de l'association de Habous, c'est-à-dire toute cette recette foncière gérée par la fondation pieuse de Habous.

Et après la colonisation, c'est un autre ordre de tri. On commence à s'intéresser aux archives de la famille régnante, la liste civile, parce que la famille régnante est placée sous la protection du pouvoir colonial. On doit tout connaître sur la famille régnante et sur les différents dignitaires du pouvoir. Et aussi, il faut tout connaître sur cette fondation de Habous, parce que pour développer la colonisation agricole, il faut connaître, ou bien établir le contrôle sur les archives notariales et sur les archives de la fondation pieuse. Comme disait l'une des historiennes qui a beaucoup travaillé sur l'histoire des archives, Isabelle Grangaud, qui a travaillé sur les archives algériennes, c'est pareil en Algérie. Les archives de la période précoloniale ont été immédiatement saisies par les nouveaux pouvoirs, classées et réorganisées selon leurs besoins.

Habib

Quand les Français sont partis, l'armée française, la colonisation a pris officiellement fin, on sait ce qui se passe après mais c'est une autre question, quand les Français sont partis, ils sont partis avec une partie des archives. Je sais que tu es allé à Vincennes et peut-être même à Nantes pour consulter quelques documents. Pourquoi est-ce que les Français sont partis avec leurs archives ? Pourquoi est-ce qu'ils ne les ont pas laissés à la Tunisie ?

Mabrouk

Oui, c'est une question très importante. Parce que les archives, c'est un instrument de contrôle. C'est un instrument de pouvoir. C'est un domaine de souveraineté aussi. Les Français en Tunisie ont pensé que les archives gérées par l'administration tunisienne devaient rester en Tunisie mais que les archives créées et gérées par le résident général et les autres, et tous les services qui le défendent, devaient partir. C'est comme ça que les archives de l'armée et les archives de la résidence générale ont été rapatriées à Nantes, qui dépend du ministère des Affaires étrangères pour les archives du résident général, du

contrôleur civil de l'époque, et au château de Vincennes pour ce qui concerne l'armée de terre, et à Toulon pour ce qui concerne la marine française.

Et en Algérie, le problème se pose sérieusement, parce que l'Algérie, ce n'était pas un protectorat. La Tunisie et le Maroc, c'était un protectorat. En Algérie, c'était un territoire français. J'ai pu lire que le dernier directeur des archives d'Alger, Pierre Boyer, en 1962, quand il a organisé le rapatriement d'une bonne partie des archives, il a rapatrié dans la hâte les archives à l'université d'Aix où ils ont créé ce qu'on appelle l'ANOM, les archives nationales d'Outre-mer, dans lesquelles on trouve tous les archives du gouvernement d'Alger, c'est-à-dire de la colonisation. Ils ont laissé pas mal d'archives techniques, des archives de l'état civil et Pierre Boyer, après, dans ses publications, disait qu'il regrettait de ne pas pouvoir tout rapatrier en France.

Mais on a deux histoires un peu différentes. Le cas tunisien ou marocain et le cas algérien. Pour le cas algérien, ça pose encore un problème jusqu'à nos jours. Il y a toujours un conflit entre Algériens et Français à propos des archives. Les Algériens revendiquent ces archives. Ils disent que ça fait partie de leur mémoire, qu'il faut que la France leur rende ces archives. La France a rendu, excusez-moi, les crânes de quelques leaders de la révolte de 1871 et autres. Mais ils n'ont pas encore l'intention tellement de rendre ces archives. Les Algériens les revendiquent tout le temps, ils n'ont pas cessé de les revendiquer. Et les Français disaient qu'ils étaient prêts à rendre ces archives, mais que ça pouvait servir aussi avec les numérisations, ça c'est un autre débat. Mais les Français disaient aussi que les Algériens pratiquent ce qu'on appelle, ou bien ils se livrent à ce qu'on appelle la rente mémorielle. C'est-à-dire que la recherche et l'écriture de l'histoire en Algérie ne servent qu'à faire le procès à la colonisation, alors qu'il y a beaucoup de collègues algériens qui voulaient faire autre chose, ça sert à autre chose, ce n'est pas que ça. Donc il y a tout un dialogue, c'est une autre histoire qui est en train de se faire et de s'écrire.

Pour ce qui concerne les cas marocains et les cas tunisiens, et pour la Tunisie qui nous concerne, à partir des années 70 il y a eu une forte demande sur la nécessité d'écrire l'histoire de la période coloniale. Cette demande venait directement du pouvoir, de Bourguiba et Sayah. Et parmi les universités tunisiennes, il n'y avait pas d'engouement ou bien de collaboration qui pouvait satisfaire le pouvoir. C'est pour cette raison que Sayah en personne a organisé des expositions et a publié des livres. Et même Bourguiba s'est déplacé à l'université pour donner des conférences sur l'histoire, sur sa propre histoire.

C'était à l'Institut de la Presse, à l'époque dirigée par Channoufi. Et à l'Institut de la Presse, Channoufi et donc Bourguiba avaient des amitiés parmi les historiens français, et surtout avec Charles-André Julien. Il a invité Charles-André Julien à animer et à donner des cycles de conférences à l'université tunisienne, avec d'autres historiens tunisiens comme Channoufi. Et c'est comme ça que Charles-André Julien a pu se rendre compte des besoins pour ces collègues tunisiens de consulter les archives et du fait qu'ils sont toujours obligés de se déplacer à Nantes, à Condorcet à Paris et dans d'autres centres de conservation des archives en France pour les consulter. Il a eu l'idée avec des collègues tunisiens, de reproduire ces archives sur des microfilms et les rapatrier en Tunisie. Et c'est comme ça qu'est né un programme, qu'on appelait à l'époque PNR, Programme National de Recherche, sur l'Histoire du Mouvement National, qui a donné lieu à une institution qui existe encore, l'Institut Supérieur de l'Histoire du Mouvement National,

rebaptisé après 2011 Institut Supérieur de l'Histoire de la Tunisie Contemporaine, qui dépend de l'Université de la Manouba.

Habib

Mais est-ce qu'aujourd'hui, il y a encore des archives qui ne sont pas revenues en Tunisie ?

Mabrouk

Bien sûr, il y en a beaucoup.

Habib

Et est-ce que n'importe quel Tunisien peut demain dire, moi j'ai envie d'aller consulter ces archives ? Est-ce que l'accès aux archives tunisiennes retenues par la France est facile pour n'importe quel Tunisien ?

Mabrouk

Bon, n'importe quel Tunisien, ça dépend, parce que si tu es chercheur et que tu consultes les archives nationales, il y a plusieurs centres. Par exemple à l'armée, et ça a évolué avec le temps. J'ai rencontré il y a quelques semaines l'un de mes anciens professeurs qui a voulu consulter les archives du XVIII^e siècle, les échanges, quelques correspondances entre la Tunisie et la France du XVIII^e siècle. Et à l'époque, c'était interdit, c'était un secret Français alors que ce sont des archives du XVIII^e siècle. Mais avec le temps, la politique est devenue beaucoup plus libérale, surtout dans certaines institutions comme les Archives Nationales de France à Pierrefitte, comme les deux centres d'archives qui dépendent du ministère des Affaires étrangères à la Courneuve, ou à Nantes, ou bien les archives de l'ANOM, l'Outre-mer. Moi, je n'ai pas rencontré de difficultés. Mon épouse aussi fait des recherches en histoire. Elle est spécialiste aussi de l'histoire de la période contemporaine. Elle consulte les archives sans difficulté. Et maintenant, il y a une tendance à numériser ces archives et les rendre accessibles. Et malheureusement, c'est une réalité qu'il faut reconnaître, si sur les grands portails des archives de France tu fais une recherche sur la Tunisie, tu introduis dans les moteurs de recherche n'importe quel terme, tu trouves des résultats numériques accessibles en ligne beaucoup plus qu'en Tunisie. Les archives en Tunisie sont accessibles à tous les citoyens et à toute personne, même étrangère, installée en Tunisie. Tu peux y accéder. La politique est très libérale, mais on espère bien que petit à petit, on puisse avoir une politique de numérisation et de mise en ligne de ces archives, parce que c'est ça qui compte. Bien sûr, ça fait partie de notre patrimoine culturel, ça fait partie aussi de notre mémoire collective. Et comme toute mémoire collective, il y a beaucoup d'oublis, beaucoup d'amnésie, donc beaucoup de sélection. Ça, c'est vrai. Mais il y a une forte demande de la part de communautés de chercheurs et de beaucoup de citoyens pour que ces archives soient mises en ligne et communicables.

Habib

Accessibles facilement. Toi tu parles de quelque chose que tu connais parce que tu travailles ou tu travaillais du moins aux Archives Nationales. Tu y es arrivé en quelle année déjà ?

Mabrouk

Je travaille depuis 2008 aux Archives Nationales et depuis 2008 il y a eu beaucoup d'évolutions. D'abord, on a entamé l'expérience de la numérisation à partir de 2008. L'institution était en pleine transition numérique, mais en même temps, il y a eu 2011. On a été rattrapés par les événements de 2011. Donc, on a une double transition, une transition technique et politique. Et puisque la transition politique a été très conflictuelle, les communautés des archivistes, comme celles des historiens, ont été saisies par les différents partis parce que chaque parti politique ou bien chaque mouvance politique voulait réécrire l'histoire de la Tunisie, mais à sa propre vision. Et donc les communautés des archivistes et des historiens étaient à un moment, d'accord c'était difficile, mais à un moment que j'espère être très enrichissant, parce que c'est comme ça qu'on a appris à dire que l'écriture de l'histoire est une pratique plurielle et multiforme. L'écriture de l'histoire n'est pas une pratique qui peut être indépendante du vécu et des convictions et donc il existe, d'après certains chercheurs, certains collègues historiens, comme Hamit Bozarslan, un régime de subjectivité. Il y a plusieurs régimes de subjectivité qui finiront par influencer cette pratique d'écrire l'histoire ou bien réécrire l'histoire.

Habib

Est-ce que les archives tunisiennes sont colorées politiquement. Est-ce qu'il y a eu des censures de documents à un moment pour l'écriture de l'histoire, par Mohamed Sayah ou Bourguiba lui-même derrière Mohamed Sayah ? Est-ce qu'il y a eu une volonté de censurer certains documents d'archives ou d'en mettre d'autres en avant ? Ce genre de manipulation ?

Mabrouk

Bon, ça c'est vraiment une question réelle, qui n'est pas facile à trancher, il faut vraiment mener un véritable travail de recherche, je dirais même un grand chantier collectif. Mais l'État tunisien a hérité de cette expérience archivistique française, qui est une expérience plus ou moins rationnelle, fondée sur la logique de ce qui arrive et de ce qui n'est pas. Et en même temps il y a cette tendance à centraliser et à classer. Dans les archives, dans les collections, il y a une stratification de plusieurs expériences. Il y a une expérience ou bien une tradition maghrébine locale sur laquelle on trouve une tradition ottomane fondée sur cette pratique de recopier les actes dans des registres et les classer. Et après, il arrive la tradition française de l'archivage, c'est-à-dire que pour toute correspondance qui arrive, il y a une notice qui doit être notée dans le registre du bureau d'ordre de chaque service d'administration. Et après, il y avait dans chaque administration une série, un numéro, etc. L'État tunisien a hérité de cette tradition.

Ça, c'est la première chose. De deux, il y avait cette tendance à trouver une réponse à l'instrumentalisation colonialiste de l'histoire, parce que la colonisation a débarqué avec l'armée, avec tout, avec les capitaux et avec les colons, mais aussi avec une vision et un récit de l'histoire. Donc l'État tunisien, immédiatement, dans le premier texte

réglementaire, a donné un intérêt particulier aux archives, surtout les archives d'avant 1956. Et les archives après 56 ont continué à s'accumuler, sauf qu'il n'y avait pas de tendance à les classer. Peut-être qu'il y avait d'autres urgences. Ce qui fait qu'en arrivant aux années 80, il y a eu une prise de conscience que dans l'administration tunisienne il y a beaucoup d'archéisme, entre autres aux archives. Et donc, il y a eu dans tous les programmes *el tahlil al-idara*, c'est à dire la modernisation de l'administration, il fallait réorganiser les archives. En 88, il y a eu le coup d'état de Ben Ali. Il y avait une forte demande de réviser la politique intérieure de la période antérieure. Et le nouveau régime du 7 novembre s'était soucié de trouver d'autres figures dans le panthéon national, autres que celle de Bourguiba. On commence à chercher l'histoire des youssefistes, l'histoire des syndicalistes, etc. C'est comme ça que le texte qui a fondé les actuelles Archives nationales tunisiennes est promulgué en 88. Il provoque donc la liquidation, pas la liquidation mais la classification des archives, toutes les séries héritées de la période coloniale, et d'autres qui existent qui se sont accumulées après, mais avec les législations, parce que les archives, ça dépend des législations.

Il y a des archives qui sont communicables au bout de 50 ans, d'autres au bout de 100 ans, et d'autres au bout d'un siècle et demi. C'est ça la législation. Au bout de 60 ans, ce sont les archives publiques, au bout de 100 ans, s'il y a des données personnelles ou bien des données qui concernent la sûreté. Et au-delà d'un siècle, ce sont les archives médicales et les archives qui touchent à la vie privée des personnes. Il y a des textes réglementaires qui conditionnent l'accès à ces archives. Bien sûr, il y a des archives qui sont peut-être censurées. Et d'après mon expérience de recherche, il y a même des collègues qui ont censuré certains documents, qui ont condamné des collections. Ils ont condamné peut-être un dossier, un document. Je me rappelle un collègue, au cours de l'année 2009, qui a trouvé un registre de notaire de la région de Hammam Sousse, dans lequel il y avait un membre de la famille du président impliqué dans une affaire de viol. Il a décidé immédiatement de condamner ce document, malgré notre opposition, malgré l'opposition de l'actuel directeur. Mais en même temps, après, il y avait ce prétexte que des archives mal classées, on peut ne pas les communiquer. Le chercheur a le droit d'accéder aux archives moyennant des dérogations. On peut l'accorder, ne pas l'accorder, ça, ça dépend d'autre chose. Les archives, c'est un domaine qui reflète un peu l'intendance générale des pouvoirs en place, comme toute politique d'archivage.

Habib

J'ai une question. Tu connais la fameuse formule de Mao Zedong, sans enquête, on n'a pas le droit à la parole. Est-ce qu'on peut reprendre la même formule pour dire que sans archives, on n'a pas le droit à la parole ?

Mabrouk

Pour moi, d'après certaines expériences, par exemple nos collègues marocains, ont longtemps été privés d'accéder aux archives. Mais ils ont pu en développer d'autres, parce que les archives, on en trouve partout, c'est comme l'air. Donc, si tu es privé des archives officielles de l'État makhzenien ou de l'État colonial, tu peux te rabattre sur le témoignage des acteurs. Récemment, j'ai rencontré certains collègues kurdes qui essaient d'écrire l'histoire des Kurdes partout, en Turquie, en Irak, en Syrie et ailleurs. Et comment ils ont réussi d'abord à archiver et à récupérer les archives alors que la plupart des archives

officielles en Turquie, en Irak et en Syrie sont verrouillées devant eux ? Les archives, il y a celles de celui qui les a créées. Les archives n'étaient pas créées pour les chercheurs. Les archives, elles étaient créées par le pouvoir pour gouverner, comme un instrument d'exercice du pouvoir. C'est au chercheur, après, de faire son propre tri, et d'après ses questions. C'est vrai, le pouvoir, sans archives, ne peut pas gouverner. Mais les chercheurs, sans archives, peuvent réussir à écrire ou bien à soulever certaines questions de l'histoire et même à l'interroger. Il y a récemment un collègue kurde qui m'a dit, il faut un jour qu'on fasse les archives de non-archives, les archives du silence, parce que même le silence a un sens.

Habib

Qu'est-ce qu'une archive de silence ?

Mabrouk

C'est là où il y a une archive fermée, verrouillée, inaccessible, une archive difficilement accessible, une archive qu'on n'aimait pas, qu'on ne cherchait pas à numériser, à mettre en ligne. Parce que plus les archives sont libérales et plus le droit élémentaire des citoyens d'accès à l'information est assuré. Parce que la démocratie, avant tout, c'est une démocratie d'accès à l'information. Et après, ça devient une démocratie de gestion de l'information. Mais en même temps, c'est vrai, ça ne veut pas dire que ce n'est pas sans risque, parce que si on rend les archives difficilement accessibles, il faut développer en même temps une culture, ou bien une conscience historienne, pour savoir comment interpréter, comment comprendre, comprendre le contexte dans lequel les documents ont été créés, savoir lire un document aussi.

D'après le cas espagnol par exemple, les archives espagnoles sont la mémoire de tout un continent. Par tendance, ou bien par une politique de grandeur du temps de Franco, ou bien par sympathie avec les attentes démocratiques dans plusieurs pays de l'Amérique latine, l'Espagne a entamé depuis les années 90 une politique de numérisation, de mise en ligne de ses archives, de toutes ses archives. Et ça fait du bien pour tout. Même pour nous les Tunisiens maintenant, si tu tapes Tunis sur le portail des archives espagnoles, tu vas te rendre compte des dizaines, des milliers de documents accessibles en ligne sur l'histoire de la Tunisie en espagnol. Si tu maîtrises la langue espagnole, ça va. Il y a même des documents en arabe ou bien dans d'autres langues.

Mais bref, je reviens à ce cas espagnol parce que sans culture, sans savoir historique, ça peut provoquer aussi des problèmes, parce que dans ces archives espagnoles, il y a beaucoup d'archives sur l'histoire de la traite négrière. Il y avait dans les conflits politiques dans plusieurs autres endroits du monde, comme en Amérique latine, par exemple un candidat aux élections quelque part, on sort un document contre lui des archives espagnoles du XVIIe siècle. Ta famille a été négrière. Mais est-ce que c'est vrai ? Est-ce que ce n'est pas vrai ? Dans quelles conditions ? Est-ce que ce citoyen du début du XXe siècle est responsable d'un acte commis par l'un de ses ancêtres, par l'un de ses parents, même par un membre ou bien par une personne qui portait avec lui les mêmes tendances politiques. Donc tu vois, les archives, c'est en même temps l'histoire, le savoir du passé, c'est aussi même une prise de position au temps présent.

Habib

D'accord. Et l'exercice d'un pouvoir au temps présent.

Mabrouk

Exactement.

Habib

Par définition. Le grand pouvoir au niveau de l'État et aussi les petits pouvoirs.

Mabrouk

Même à l'égard, par exemple, de nos archives dans nos pays au Maghreb. Par exemple, il y a très peu de sympathie à l'égard d'une tendance très récente dans la recherche, celle de la généalogie. Il y a des gens qui s'intéressent à la généalogie, pas forcément de la même famille. Un amateur comme ça qui voudrait voir qui est la famille de Habib Ayeb, où elle a vécu, ou bien la famille de Mabrouk Jebahi, il a le droit. Une archive qui a dépassé son temps, ce n'est plus une affaire, un document privé. Ça devient donc un patrimoine, un patrimoine partagé. Le patrimoine, c'est comme un monument, c'est comme un vieux parc, c'est comme un musée, donc ça doit être accessible à tout amateur, à tout passionné, à tout citoyen.

Habib

C'est un droit ?

Mabrouk

Oui, c'est un droit élémentaire. Ça fait partie de nos droits élémentaires.

Habib

L'archive orale, ça a du sens ?

Mabrouk

Bien sûr, il y a même l'un de nos professeurs de l'Université tunisienne, Hedi Touhami, qui parle des archives de poitrine, parce qu'il y a les archives des armoires, ou bien des coffres fermés, il y a les archives orales, les archives de la mémoire, les archives qu'on garde. Donc, les archives orales, c'est la même chose, ce sont des archives. La généalogie est l'une des premières formes d'archivage, et toi, tu te revendiques une filiation. Tu es fils d'un tel, d'un tel. Voilà, ça c'est une archive. Les chansons, les danses, les gestes, l'art culinaire. Donc, les archives orales, les archives du savoir-faire, les archives, tout est archive. Ça c'est vrai. Mais chaque archive a ses spécificités, sa façon de les lire, sa façon de les découvrir. C'est une matière première et c'est au chercheur de la façonner ou bien à l'ayant droit de les chercher.

Dans les salles de consultation des archives, ce ne sont pas les chercheurs qui forment l'essentiel, la majorité du public qui fréquente les archives ce sont des ayants droit. Surtout avec des expériences de concentration comme en Tunisie, on a tendance à centraliser toutes les archives, il y a des gens qui prennent la peine de faire des voyages depuis le centre ou le sud pour venir au nord et chercher un document comme preuve dans une affaire ou dans un litige en cours.

Habib

C'est extrêmement intéressant. Évidemment, ça va de soi que l'image est une archive, une pièce d'archive, une image, une photo. Est-ce qu'aujourd'hui, tout de suite, on est en train de fabriquer un document d'archive ?

Mabrouk

Certainement. Comme toute action, ça devient un événement et il y a une pièce d'archive.

Habib

Donc, dans quelques années, on dira, tiens, si tu veux savoir ce que pensait Mabrouk Jebahi, il y a une interview qui a été enregistrée et on va sortir toute l'histoire de ce document.

Mabrouk

Ça deviendra une archive dans quelques minutes. J'espère qu'elle sera consultable et accessible à tout le monde.

Habib

Ce sera le cas pour le moment. Je voudrais quand même parler de cette expérience, c'est incroyable, ce n'est pas une question, c'est juste pour mon petit ego à moi, ma seule expérience d'archive. Bien sûr, j'utilise les archives pour le travail de recherche, mais on a organisé ensemble, il y a une dizaine d'années peut-être, une exposition.

Mabrouk

C'était une exposition sur l'hydraulique coloniale. Voilà. Je me rappelle de ça. Excuse-moi si je l'ai oublié parce que j'ai accompli beaucoup de chantiers. Mais ça, c'était un chantier passionnant. C'était presque la première et la dernière exposition que j'ai organisée. Mais ça fait partie du travail de l'archiviste de rendre accessible, communicable, d'exposer un archive.

Habib

C'était passionnant. C'était aussi parce que le débat était d'actualité. L'idée, ce n'était pas d'aller montrer ce qu'il y avait dans les archives. On a fait une conférence le lendemain, il y avait une sorte de colloque et l'idée était d'utiliser visuellement des documents qu'on a rendus accessibles pour un temps dans le cadre d'un débat actuel sur les politiques de l'eau.

Mabrouk

Exactement, il est toujours actuel. Et pour moi, historien archiviste, j'ai encore besoin de comprendre comment le pouvoir colonial, dans une région où il n'y avait pas de colons, s'est intéressé à rendre l'eau accessible et à approvisionner la population au nord parce que ça pouvait lui rendre service dans sa politique de sédentariser les gens pour se procurer des territoires plus fertiles au nord. Et pour toi, comme chercheur, géographe du développement, géographe économiste, géographe ruraliste, donc c'était bien, ces

archives, ça renvoie en quelque sorte à ce partage de l'accès aux ressources, l'accès aux recherches, cette inégalité, tous les injustices. Donc les mêmes documents, ça peut servir au passé, à interroger le passé et le présent, et sur plusieurs angles, sur plusieurs angles de vision aussi.

Habib

Oui. Je ne sais pas si tu as envie d'en parler, mais j'ai cru comprendre que tu as changé d'institution. Tu travailles où actuellement, ou ce n'est pas important ?

Mabrouk

Non, ce n'est pas un secret. Depuis 2019, j'ai constaté, ou j'ai senti, qu'à l'Institution des Archives Nationales, il n'y pas la même ouverture, ce n'est pas le même degré d'ouverture. Et au sein de cet établissement, j'assure la liaison et l'accueil des chercheurs tunisiens ou de l'étranger et je tente donc de nouvelles expériences. Et parmi les nouvelles expériences, il y avait comment rendre les archives accessibles à ceux qui s'intéressent à la généalogie. Mais cela m'a coûté une série de conflits qui m'ont poussé peut-être à laisser mon poste en veille.

Et c'est comme ça que je me suis placé en détachement auprès de l'agence de coopération technique, c'est-à-dire l'agence de coopération internationale et je travaille avec un groupe français installé à Paris, en tant que consultant expert, je ne suis pas installé à Paris, pour ce groupe qui fait la numérisation pour le compte de plusieurs portails en ligne, comme Cairn, comme Open Edition, et qui numérise. Il fait un travail de sous traitance pour d'autres entreprises qui gèrent ce grand portail de communication documentaire. Ce groupe cherche à investir le territoire maghrébin, ou bien l'espace maghrébin. En Tunisie, en Algérie, au Maroc, il y a beaucoup d'archives. C'est une mine d'or, parce que les archives du Maghreb, comme tout le patrimoine du Maghreb, c'est une partie du patrimoine universel de l'humanité. Et pour un Tunisien, il est plus facile, peut-être, de se déplacer entre l'Algérie et le Maroc qu'un Marocain ou un Algérien. Et j'espère, d'ici quelques temps, pouvoir créer une synergie, développer ou bien créer des espaces de dialogue entre tous les chercheurs maghrébins, surtout entre Marocains et Algériens, parce que je crois et ça, c'est une croyance, une conviction très intime, très personnelle, mais je crois qu'elle est réelle, que ce n'est qu'en Tunisie que nos collègues marocains et algériens pourraient venir dialoguer sans complexe et en toute liberté. Ça, c'est une conviction personnelle. J'espère qu'un jour tout le Maghreb deviendra un espace libre de dialogue et d'échange entre tous les chercheurs. Et avec la Méditerranée, aussi parce que peut-être depuis le 7 octobre, on peine à trouver des espaces de dialogue entre les chercheurs de plusieurs horizons.

Si tu me permets, nous sommes donc ici au CEMAT. Le CEMAT, c'est l'un des espaces pour créer ce dialogue entre les maghrébins et entre les maghrébins et le monde.

Habib

On arrive à la toute dernière question, qui n'a rien à voir avec les archives, ou alors par des biais extrêmement indirects, mais que l'actualité nous impose. Gaza, c'est quoi pour Mabrouk Jebahi ? Qu'est-ce qui s'est passé ces deux, trois dernières années ? Mabrouk Jebahi, l'historien, l'archiviste, le citoyen.

Mabrouk

Il y a une grande part de subjectivité, mais quand je réfléchis à Gaza, le 7 octobre, Gaza, tout ce drame actuel qui s'écrit, d'abord ça fait mal parce que ça témoigne d'une démission morale de la part des superpuissances mondiales qui gèrent les relations ou bien la géopolitique internationale, mais ce n'est pas ça ce qui m'intéresse. En tant qu'intellectuel, en tant qu'historien, en tant que citoyen, Gaza n'est qu'une prison dans une spirale de violence qui est entamée par une injustice et par une autre injustice. Si la Shoah était un crime européen commis par des Européens contre des Européens sur la terre européenne, je ne vois pas pourquoi on cherche un bouc émissaire, et que ce bouc émissaire soit les Palestiniens. C'est une injustice qui n'a pas été réglée, et l'injustice ne peut produire que plein d'autres injustices, et la violence mène à la violence. Mais en tant qu'intellectuel en même temps, à Gaza, pour nous, Tunisiens, c'est une prise de position, bien sûr, pour le droit des Palestiniens à accéder à leur liberté, à leur autonomie. Pour moi, la bataille intellectuelle, ce n'est pas la bataille militaire. Dans la bataille intellectuelle, on n'a pas le droit de désertir, de laisser la place vide. Il faut toujours être présent et remplir son poste et mener comme il faut cette question, cette réflexion sur le passé et sur le présent.

Habib

Mabrouk, je te laisse les derniers mots. Si tu veux développer un point que je n'ai pas abordé, une question que je n'ai pas posée. Tu as toute la liberté.

Mabrouk

Oui, au sujet de cette interview, je ne peux que m'allier à cette initiative. On a besoin de cette histoire d'oralité des sciences sociales au Maghreb et partout. Parce que je ne crois pas à ce clivage entre histoire orale et histoire écrite, parce que l'écrit n'est qu'une oralité qui s'est imposée, qui a pu acquérir une certaine autorité. C'est ce que je vois comme différence entre document oral et document écrit. Et en même temps, j'espère qu'avec cette initiative et d'autres, ce sont des chantiers qui peuvent contribuer, puisque qu'on travaille dans le cadre d'une université, à ce que l'université soit toujours une université, c'est-à-dire une institution ou bien un espace universel ouvert sur le monde. Et ce n'est pas comme on dit en arabe, *jamaa*, c'est-à-dire une réunion fermée. J'espère que ça restera un espace universel de l'université, universel, toujours. Et merci, et bravo.

Habib

Merci à toi, Mabrouk. Merci à toi, mille fois. C'est super intéressant.